

COMPTES
ANNUELS
2 0 1 0



SOMMAIRE

BILAN	3	4-COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT	15
COMPTE DE RÉSULTAT	5	Note N°1 : Résultat des activités en gestion propre	15
ANNEXE	7	Note N°2 : Résultat des activités sous gestion contrôlée ..	16
1-INFORMATIONS RELATIVES À L'ASSOCIATION	7	Note N°3 : Immobilisations incorporelles	17
2-FAITS MARQUANTS ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	7	Note N°4 : Immobilisations corporelles	17
3-PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	8	Note N°5 : Immobilisations financières	18
3.1 Principes d'établissement des états financiers	8	Note N°6 : Créances	20
3.2 Immobilisations incorporelles	9	Note N°7 : Placements de trésorerie	20
3.3 Immobilisations corporelles	9	Note N°8 : Variation des fonds associatifs	21
3.4 Immobilisations financières	10	Note N°9 : Provisions	23
3.5 Stocks	10	Note N°10 : Fonds dédiés	24
3.6 Créances	11	Note N°11 : Dettes financières	25
3.7 Placements de trésorerie	11	Note N°12 : Autres dettes	25
3.8 Fonds associatifs	11	Note N°13 : Engagements hors bilan	26
3.9 Provisions	12	Note N°14 : Effectifs à fin décembre 2010	26
3.10 Fonds Dédiés	13	Note N°15 : Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (article 20 de la loi du 23/05/2006)	27
3.11 Reconnaissance des produits	13	Note N°16 : Honoraires des commissaires aux comptes (code de commerce article R.123-198, 9°) ..	27
3.12 Résultat exceptionnel	13	5-COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES	27
3.13 Méthodologie d'élaboration du Compte d'Emploi annuel des Ressources	13	5.1 Méthodologie	27
3.14 Traitement des contributions volontaires en nature ..	14	5.2 Tableau du Compte d'Emploi annuel des Ressources ..	29
		5.3 Missions sociales réalisées	30
		5.4 Valorisation du bénévolat	30

BILAN

ACTIF

En euros	Notes	Brut	Amort. et dépréciations	Net 31/12/2010	Net 31/12/2009
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	19 655 173	16 484 554	3 170 619	4 677 451
Frais d'établissement		587 073	587 073	0	0
Frais de recherche et de développement		6 901 741	6 116 172	785 569	1 516 755
Droits d'utilisation		11 481 104	9 162 147	2 318 957	2 926 459
Droit au bail		15 245	0	15 245	15 245
Autres immobilisations incorporelles		670 010	619 162	50 848	218 991
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4	833 471 249	428 758 157	404 713 092	377 465 746
Terrains		15 300 418	3 104 989	12 195 429	11 689 541
Constructions		510 960 822	235 017 005	275 943 817	262 163 413
Installations techniques, matériels et outillages		89 375 576	68 895 245	20 480 332	17 141 581
Autres immobilisations corporelles		157 734 340	110 679 784	47 054 556	39 094 902
Immobilisations grevées de droit		24 755 479	11 061 133	13 694 346	15 944 068
Immobilisations en cours		35 344 613	0	35 344 613	31 432 241
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5	37 486 533	6 794 586	30 691 947	34 457 354
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		890 612 955	452 037 297	438 575 658	416 600 550
Stocks et encours		3 582 400	23 706	3 558 694	3 305 828
Avances et acomptes sur commandes		1 461 631	627	1 461 005	810 986
Créances					
Usagers et comptes rattachés	6	103 787 550	8 753 395	95 034 155	96 563 402
Autres	6	86 771 557	3 875 463	82 896 094	85 903 979
Placements de trésorerie	7	229 659 033	0	229 659 033	191 636 984
Disponibilités		9 795 922		9 795 922	7 218 123
TOTAL ACTIF CIRCULANT		435 058 092	12 653 191	422 404 902	385 439 302
Charges constatées d'avance		3 989 641	0	3 989 641	3 647 160
TOTAL ACTIF		1 329 660 688	464 690 488	864 970 200	805 687 013
Engagements reçus					
Legs nets à réaliser	13			16 691 861	19 816 417

BILAN

PASSIF

En euros	Notes	31/12/2010	31/12/2009
FONDS PROPRES	8	225 804 550	149 287 517
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Apports et autres		77 514 790	0
Legs et donations		4 107 220	5 458 513
Subv. d'invest. affectées à des biens renouvelables (non amort.)		50 017 480	48 795 879
Autres		0	77 163 898
Ecart de réévaluation		2 182 257	1 716 542
Réserves		95 699 683	0
Report à nouveau		-7 923 836	16 125 822
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		4 206 957	26 864
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	8	109 091 139	151 594 623
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Apports ou legs avec contrepartie d'actif immo. avec droit de reprise		8 840 594	8 727 474
Résultat de l'exercice sous contrôle des tiers financeurs		0	-583 938
Dépenses refusées par les tiers financeurs		0	-41 509 949
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		10 362 861	16 994 616
Réserves sous contrôle des tiers financeurs		0	85 441 214
Provisions réglementées	8	29 061 236	28 139 993
Subv. d'invest. sur biens non renouvelables (amortissables)	8	47 132 101	38 441 146
Droits des propriétaires		13 694 346	15 944 068
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		334 895 689	300 882 140
PROVISIONS	9	76 255 969	82 600 984
FONDS DEDIES			
sur subventions de fonctionnement	10	27 313 543	26 956 512
sur autres ressources	10	36 989 271	48 915 601
DETTES			
Emprunts et dettes financières (1)	11	162 601 900	125 524 483
Fournisseurs et comptes rattachés		38 555 136	38 572 304
Autres dettes	12	171 329 227	165 671 316
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		17 029 464	16 563 673
TOTAL PASSIF		864 970 200	805 687 013
Engagements donnés			
Redevances de crédit bail immobilier	13	8 619 632	

(1) dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques : 9 418 890 €



COMPTE DE RÉSULTAT

En euros	Notes	31/12/2010	31/12/2009
PRODUITS DES ACTIVITES		688 699 725	642 210 263
Production vendue		3 220 165	3 783 145
Revente de marchandises achetées		2 955 228	2 599 504
Prestations de services médicales et médico-sociales		592 678 939	547 811 744
Frais de scolarité et formation		63 270 893	62 692 201
Produits des manifestations		2 336 815	2 266 284
Produits des postes de secours		7 065 908	6 662 642
Autres prestations de services		17 192 836	16 380 489
Production stockée ou immobilisée		-21 058	14 254
SUBVENTIONS REÇUES		181 906 245	161 258 794
Subventions d'exploitation		178 893 727	158 646 653
Taxe d'apprentissage collectée		3 012 518	2 612 141
PRODUITS DE COLLECTE		76 061 283	45 606 388
Dons non affectés		35 255 767	27 997 706
Produits de la vente de dons en nature		9 715 707	7 616 677
Quête nationale		3 934 323	4 126 720
Dons affectés		23 803 231	3 048 161
Cotisations reçues des adhérents		570 559	615 338
Produits de surtaxe postale		2 781 697	2 201 787
AUTRES PRODUITS		46 822 219	41 941 455
QP des subventions d'investissement virées au compte de résultat	8	4 018 365	4 961 543
Produits divers de gestion courante		30 114 748	26 236 321
Legs reçus et QP des libéralités virées au compte de résultat		12 689 106	10 743 591
REPRISES D'AMORT., DE PROV. ET TRANSFERTS DE CHARGES	6-8	15 829 152	12 820 869
REPORT DES RESSOURCES non utilisées des exercices antérieurs	10	41 435 650	35 945 559
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 050 754 274	939 783 327
ACHATS CONSOMMES		65 477 343	58 426 813
AUTRES CHARGES EXTERNES		176 963 043	154 434 388
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		3 874 378	3 900 004
CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires et traitements		423 877 826	399 399 279
Charges sociales et fiscales sur rémunérations		233 971 219	216 465 347
SECOURS ACCORDES EN FRANCE		16 600 045	10 487 146
SECOURS ACCORDES A L'ETRANGER		17 442 371	12 151 230
AUTRES CHARGES		8 833 940	3 085 956
DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS			
Dotations aux amortissements	3-4	37 150 077	35 138 210
Dotations aux provisions	6-9	29 684 292	19 618 963
ENGAGEMENTS A REALISER sur ressources affectées	10	29 866 352	28 102 762
CHARGES D'EXPLOITATION		1 043 740 886	941 210 099
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 013 389	-1 426 772

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

En euros	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Produits nets de cessions de valeurs mobilières de placement		1 256 055	4 025 536
Autres produits financiers		343 478	10 001 239
Reprises sur provisions		54 009	134 667
PRODUITS FINANCIERS		1 653 542	14 161 442
Charges nettes sur valeurs mobilières de placement		0	18 615
Intérêts et charges assimilés		6 372 678	6 338 589
Dotations aux provisions		1 107 365	5 784
CHARGES FINANCIERES		7 480 042	6 362 988
RESULTAT FINANCIER	1-2	-5 826 500	7 798 454
RESULTAT COURANT		1 186 888	6 371 682
Prix de vente des immobilisations cédées		9 639 160	4 199 914
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 208 886	17 041 946
PRODUITS EXCEPTIONNELS		13 848 046	21 241 860
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		9 750 608	25 736 532
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées		1 077 369	2 434 084
CHARGES EXCEPTIONNELLES		10 827 977	28 170 616
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1-2	3 020 069	-6 928 756
Total des produits		1 066 255 863	975 186 629
Total des charges		1 062 048 905	975 743 703
RESULTAT NET		4 206 957	-557 074
Part gestion propre	1	15 717 713	26 864
Part gestion contrôlée	2	-11 510 756	-583 938
Contributions volontaires en nature			
Valorisation du bénévolat	5	267 213 811	231 559 000



ANNEXE

1 - INFORMATIONS RELATIVES À L'ASSOCIATION

La Croix-Rouge française est une association reconnue d'utilité publique par décret du 7 août 1940 validé par ordonnance du 27 avril 1945, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. La mission sociale développée par la Croix-Rouge française se décline en cinq secteurs d'activité :

- L'urgence et le secourisme
- L'action sociale
- La santé
- La formation
- La solidarité internationale

Sa mission s'exerce au moyen d'unités qui ne disposent pas de personnalité juridique propre et qui sont constituées :

- d'établissements qu'elle est amenée à gérer : structures sanitaires, sociales, médico-sociales et structures de formation initiale et continue ;
- de délégations locales qui mènent des actions de proximité dans les domaines de l'action sociale, de l'urgence et du secourisme au niveau national et international ;
- de fonctions supports et d'encadrement de l'action au niveau du siège.

Les comptes annuels sont représentatifs de l'ensemble de ses 1 630 structures, les opérations inter-structures sont éliminées et les éventuelles plus ou moins values internes à l'association Croix-Rouge française sont neutralisées.

Les comptes annuels de la Croix-Rouge française n'incluent pas les comptes du fonds de dotation dit « Fonds Croix-Rouge française » créé en décembre 2009, ni les comptes des SCI Broussais La Charité, SCI Les Peupliers, SCI Les Massues et SCI Sismondi. Les principales composantes de ces entités sont présentées en note 5.

2 - FAITS MARQUANTS ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

L'association Centre Médico-Chirurgical de Réadaptation des Massues (CMCR) située à Lyon a fait l'objet d'une fusion absorption à effet 1^{er} janvier 2010 par transmission universelle de patrimoine à l'association Croix-Rouge française. Les comptes au 1^{er} janvier 2010 du CMCR des Massues sont repris dans la colonne « Variation de périmètre » de l'annexe.

3 - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers annuels ont été préparés conformément aux dispositions du règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable (CRC) qui régissent les règles spécifiques applicables aux associations.

La Croix-Rouge française établit ses comptes annuels dans le respect des principes du plan comptable général, ceci conformément au règlement CRC n° 99-03 du 29 avril 1999 et aux dispositions spécifiques inhérentes à certains types d'associations du secteur sanitaire et social notamment.

La Croix-Rouge française a adopté à compter de cet exercice :

- Un changement comptable lié à la comptabilisation des legs. Les legs affectés à une structure et non à un projet ne sont plus portés en fonds dédiés mais sont directement constatés en produits. Ce changement a un effet positif de + 9 562 K€ sur l'exercice.
- Des adaptations des règles de présentation visant à être en conformité avec l'ensemble des textes en vigueur :
 - Le résultat est dorénavant présenté sur une seule ligne conformément au principe d'unicité regroupant les opérations des activités sous gestion propre et sous gestion contrôlée. Une ventilation de ce résultat global est présentée au pied du compte de résultat.
 - La classification des fonds propres et des autres fonds associatifs a été revue; jusqu'au 31 décembre 2009, les résultats placés sous le contrôle de tiers financeurs faisaient l'objet de trois rubriques distinctes présentées au passif du bilan :
 - résultats sous contrôle de tiers financeurs
 - dépenses refusées par les tiers financeurs
 - provisions pour risque de rejets.

Le changement opéré à compter de 2010 consiste à présenter le suivi des résultats sous gestion contrôlée sans impacter le résultat des activités sous gestion propre. Les provisions pour risques de rejet et les charges rejetées, jusqu'alors portées au niveau du résultat exceptionnel, ne sont donc plus maintenues.

Un tableau de passage des fonds propres et autres fonds associatifs entre l'ancienne et la nouvelle présentation est présenté en note 8. Ces changements de présentation sont sans incidence sur le résultat.

■ 3.1 PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS

Les comptes annuels de la Croix-Rouge française sont établis en euros au niveau du bilan, du compte de résultat et du Compte d'Emploi annuel des Ressources et en milliers d'euros pour le reste de l'annexe.

L'Association clôture ses comptes au 31 décembre.

■ 3.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties sur une durée maximale de 5 ans.

■ 3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

▣ VALEUR D'ENTRÉE

Conformément au règlement CRC n° 2004-06 sur les actifs, les immobilisations corporelles sont enregistrées :

- Au coût d'acquisition, pour les immobilisations acquises à titre onéreux.
Par dérogation, certains immeubles d'établissements sous gestion contrôlée ont antérieurement fait l'objet d'une revalorisation suite à des négociations menées avec leurs organismes financeurs justifiant l'existence d'écart de réévaluation figurant au passif à hauteur de 2 182 K€.
- A la valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit par voie de legs et de donations correspondant à la valeur qui aurait été acquittée dans des conditions normales de marché. Les biens reçus par la Croix-Rouge française antérieurement à la première application de cette règle ne sont pas valorisés à l'actif du bilan et ne font l'objet d'aucun amortissement.
- A la valeur portée sur les conventions ou à défaut à la valeur vénale pour les biens immobiliers utilisés dans le cadre de commodats (mises à disposition gratuite de biens immobiliers encadrés par des conventions comportant restitution aux propriétaires après utilisation).

Ces biens sont enregistrés à l'actif du bilan au poste « Immobilisations grevées de droit » et au passif en « Droits des propriétaires » figurant dans la rubrique « Autres fonds associatifs ». Conformément à la réglementation comptable, l'amortissement de ces biens ne transite pas par le compte de résultat mais est directement imputé sur le poste « Droits des propriétaires ».

▣ DURÉE D'AMORTISSEMENT

Les durées d'amortissement utilisées correspondent aux durées d'utilité des biens conformes aux pratiques habituelles du secteur d'activité.

- Durée d'amortissement des biens non décomposables :
Agencements et installations 5 à 10 ans
Matériels et outillages..... 10 ans
Matériels spécifiques secourisme 3 ans
Matériels de transport..... 5 ans
Mobilier et matériels de bureau 3 à 10 ans

Dans le cadre de la gestion des établissements sous contrôle des autorités de tarification, certaines immobilisations font l'objet d'un amortissement sur des durées définies par les autorités de tarification pouvant différer de celles habituellement pratiquées. Par application des dispositions de l'avis n° 2007-05 du Conseil national de la comptabilité du 4 mai 2007, le différentiel d'amortissement est alors constaté pour compléter les dotations comptabilisées (application d'un amortissement dérogatoire ou différé).

COMPTES ANNUELS 2010

ANNEXE

– Durée d’amortissement des biens décomposables (constructions et aménagements) :
Les 4 composants identifiés ci-dessous font l’objet d’un amortissement en fonction de leur durée d’utilisation.

	Fondations, systèmes porteurs, remplissage	Couvertures, menuiseries extérieures	Cloisonnements, sols, peintures	Plomberie, électricité, VMC, systèmes de sécurité, ascenseurs, chauffage
Immeubles, appartements et locaux situés dans un immeuble				
jusque 1949 (dont châteaux)	80 ans	30 ans	10 ans	15 ans
1950 à aujourd’hui (dont extensions)	40 ans	30 ans	10 ans	15 ans
Maison, grande maison				
jusque 1949	80 ans	20 ans	20 ans	20 ans
1950 à aujourd’hui (dont extensions)	40 ans	20 ans	20 ans	20 ans
Entrepôts, hangars, garages	40 ans	20 ans		20 ans
Préfabriqués		20 ans	20 ans	15 ans

VALEUR D’INVENTAIRE

En cas d’identification d’un indice de perte de valeur (vente d’actif envisagée, potentiel de service réduit...), une analyse est effectuée pouvant conduire à la constatation d’une dépréciation complémentaire.

■ 3.4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d’acquisition. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur d’inventaire est inférieure à la valeur comptable des titres. La valeur d’inventaire est déterminée en fonction de plusieurs éléments d’appréciation tels que l’actif net de clôture, perspectives d’avenir et valeur d’utilité pour la Croix-Rouge française. Les autres immobilisations financières sont dépréciées en cas de risque de recouvrabilité.

Voir note n° 5 sur les immobilisations financières.

■ 3.5 STOCKS

Ils sont valorisés selon la méthode PEPS « premier entré, premier sorti » et dépréciés en cas de rotation lente ou de péremption.



■ 3.6 CRÉANCES

Les créances correspondent aux prestations en attente de paiement fournies par l'unité à ses usagers, prises en charge par les usagers eux-mêmes ou par divers organismes (CPAM, mutuelle...).

Les créances présentant un risque de non recouvrement sont dépréciées à 100% lorsqu'elles ont plus d'un an et à 50% si elles ont plus de 6 mois.

■ 3.7 PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Ils sont valorisés à la valeur historique et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur liquidative au 31 décembre est inférieure.

■ 3.8 FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs sont composés :

■ DE FONDS PROPRES SOIT :

– des fonds associatifs sans droit de reprise qui sont des fonds qui ne peuvent être repris par les apporteurs. Le résultat et le report à nouveau traduisent la gestion propre des activités de certains établissements de la Croix-Rouge française (instituts de formation, crèches...), des délégations et de l'activité internationale ainsi que les fonctions d'encadrement et de soutien du siège.

Les legs et donations sont des réserves représentatives d'immeubles, obtenus par voie de legs et de donations utilisés par l'Association ; par analogie à l'application des dispositions du règlement CRC n° 2009-01 du 5 février 2009, elles font l'objet d'une reprise symétrique à la charge d'amortissement sur 10 ans.

- des réserves règlementées qui sont issues de l'application de décisions d'affectation attribuées par les autorités de tarification.
- des subventions d'investissement.

■ D'AUTRES FONDS ASSOCIATIFS SOIT :

- des apports réputés « avec droit de reprise » qui sont susceptibles de reprise notamment dans le secteur sanitaire et médico-social.
- des résultats issus des établissements sous gestion contrôlée en instance d'affectation.
- des legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé assortis de droit de reprise.
- des provisions règlementées qui sont constituées en application de la réglementation comptable médico-sociale et autorisées par les règlements n° 99-01 et 99-03.
- des subventions d'investissement.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La Croix-Rouge française reçoit des subventions d'investissement destinées au financement de biens dont le renouvellement lui incombe ou non :

- Les subventions d'investissement affectées à un bien dont le renouvellement incombera à l'Association (en fonction de la convention ou en fonction des contraintes de fonctionnement de l'organisme) sont maintenues au passif du bilan au compte « Subventions affectées à des biens renouvelables (non amortissables) ».
- Les subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'Association sont inscrites au passif et reprises selon le rythme d'amortissement du bien financé. L'expérience passée de la Croix-Rouge française montre la tendance chronique des tiers financeurs à assurer le renouvellement des subventions d'investissement et la capacité de la Croix-Rouge française à trouver un financeur. En conséquence, la Croix-Rouge française inscrit ces subventions en subventions amortissables.

■ 3.9 PROVISIONS

Conformément au règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque l'Association a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers et ce, sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes, c'est notamment le cas au niveau des provisions pour risque prud'homal et risque de reversement de subventions.

PROVISION POUR DÉPART À LA RETRAITE

Les engagements de retraite sont évalués selon la méthode actuarielle. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

Les hypothèses retenues en 2010 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation..... 5%
- Progression des salaires
 - Cadres 3%
 - Non cadres 2,5%
- Ages théoriques de départ..... entre 60 et 64 ans selon l'âge et le statut du salarié
- Taux de mobilité entre 0 et 20% selon l'âge
- Tables de mortalité INSEE



■ 3.10 FONDS DÉDIÉS

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs, sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ».

Au compte de résultat sont enregistrés :

- en charges dans le poste « Engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture,
- en produits dans le poste « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Une procédure précise les modalités de réaffectation des reliquats de fonds dédiés issus de la générosité du public dans le cas où la cause est épuisée (décision du Conseil d'administration du 8 octobre 2008 modifiée par le Conseil d'administration du 13 octobre 2010).

■ 3.11 RECONNAISSANCE DES PRODUITS

Conformément au plan comptable des associations CRC n° 99-01, les subventions de fonctionnement sont inscrites en produits lors de la réception de la notification d'attribution. Lorsque les fonds n'ont pas pu être utilisés en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeur est inscrit au passif en « Fonds Dédiés » et fera l'objet d'une reprise ultérieure au fur et à mesure de la réalisation des dépenses.

Les dons sont portés en produits dès réception des fonds. Concernant les dons affectés par les donateurs à une cause particulière, les fonds non utilisés dans la période font l'objet de fonds dédiés.

Les legs (non constitués d'immobilisations dont l'Association conserve l'usage) et donations sont enregistrés en résultat à la date de perception des fonds.

■ 3.12 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Il inclut des éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents mais également des éléments liés à l'exploitation relatifs aux exercices antérieurs dont le montant est conséquent.

■ 3.13 MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Conformément à l'article 4 de la loi n° 91.772 du 7 août 1991 le Compte d'Emploi des Ressources est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat.

La méthodologie d'élaboration de ce tableau est présentée au paragraphe 5.

■ 3.14 TRAITEMENT DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

▣ BÉNÉVOLAT

Le recensement des heures de bénévolat a été effectué à partir :

- de rapports d'activité pour les activités d'urgence et de secourisme,
- d'enquêtes et de données précises au niveau des activités d'action sociale,
- d'échantillons extrapolés pour les activités d'encadrement et de gouvernance

Un taux horaire unique a été retenu correspondant au salaire moyen 2009 publié par l'INSEE.

Le taux de charges patronales appliqué est de 50%.

▣ AUTRES CONTRIBUTIONS

Compte tenu du grand nombre de structures, il n'est actuellement pas possible de valoriser les autres contributions volontaires qui concernent principalement :

- les mises à disposition d'immeubles et de biens utilisés par la Croix-Rouge française,
- des dons en nature (alimentaires principalement).

4 - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

■ NOTE N°1 : RÉSULTAT DES ACTIVITÉS EN GESTION PROPRE

Les activités en gestion propre sont traduites essentiellement dans les comptes des délégations, de l'action internationale, des établissements de la filière formation, du Siège (pilotage de l'action et encadrement de l'action au niveau national), ainsi que de quelques établissements dont le résultat, les réserves et les constructions ne sont pas susceptibles de reprises par un tiers financeur.

COMPTE DE RESULTAT en K€		31/12/2010	31/12/2009	31/12/2009 proforma
Produits des activités		151 043	147 834	
Subventions reçues		157 225	130 057	
Produits de collecte	(1)	76 013	45 549	
Autres produits		34 174	30 332	
Produits affectés non utilisés des exercices antérieurs	(2)	40 019	34 735	
Reprises d'amort. et provisions, transferts de charges		8 294	7 103	
TOTAL PRODUITS		466 768	395 610	
Achats consommés		-24 402	-23 155	
Autres charges externes		-100 241	-86 262	
Impôts et taxes		-19 058	-18 265	
Charges de personnel		-242 414	-224 798	
Autres charges de gestion courante		-39 599	-23 348	
Dotations aux amort. et provisions	(3)	-32 276	-24 125	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	(2)	-29 013	-27 235	
Soldes des mouvements internes		28 163	24 246	
TOTAL CHARGES		-458 840	-402 944	
RESULTAT D'EXPLOITATION	(2)	7 928	-7 334	4 587
RESULTAT FINANCIER	(4)	-706	12 372	12 343
RESULTAT COURANT		7 222	5 038	16 930
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5)	8 496	-5 011	2 542
RESULTAT NET		15 718	27	19 472

Le résultat 2009 proforma représente le résultat 2009 à périmètre constant (intégrant le CMCR des Massues et des structures sanitaires considérées en gestion propre l'an passé) ainsi qu'à méthodes identiques à celles appliquées en 2010 (retraitement des legs et de l'impact des charges rejetées).

(1) La Croix-Rouge française a reçu 17 528 K€ suite à l'appel à dons lancé lors du séisme intervenu à Haïti.

(2) Changement comptable lié au mode de comptabilisation des legs désormais immédiatement enregistrés en produits et non plus en fonds dédiés : impact positif sur l'exercice de 9 562 K€ sur le résultat lié à la reprise des legs affectés dans le passé en fonds dédiés.

(3) Les dotations aux provisions, en hausse, concernent notamment le risque prud'homal sur un établissement du secteur sanitaire + 1 100 K€, une provision pour risque de reversement relatif à un établissement fermé 1 200 K€ et des dépréciations de créances dans la filière formation + 3 233 K€.

(4) En 2009, la Croix-Rouge française avait obtenu 9 700 K€ de dividendes en provenance de la SCI Les Peupliers. Aucune décision de distribution de dividende n'a été prise en 2010.

En 2010, une provision pour dépréciation des titres de la SCI Les Massues a été constatée pour 1 093 K€. Les plus values nettes de cession de VMP ont diminué de 2 793 K€.

(5) Le résultat exceptionnel en 2010 provient essentiellement des plus values de cession dégagées sur les sites de Boulogne, Meudon, Villeurbanne, Mougins et Saint-Etienne pour un montant global de 7 798 K€ (contre 1 550 K€ l'an passé). Par ailleurs, il a été constaté en 2010 une indemnité d'assurance de 1 807 K€ encaissée en 2010 suite à un sinistre intervenu en 2008.

Les charges et provisions pour charges rejetées représentaient 8 091 K€ l'an passé, ces charges ne sont désormais plus constatées du fait de l'application de la nouvelle méthode (cf paragraphe 3 de l'annexe).

COMPTES ANNUELS 2010

ANNEXE

■ NOTE N°2 : RÉSULTAT DES ACTIVITÉS SOUS GESTION CONTRÔLÉE

COMPTE DE RESULTAT en K€	Sanitaire	Social et médico-social	Autres	Total 31/12/2010	31/12/2009	31/12/2009 proforma
Produits des activités	210 950	320 961	5 746	537 657	494 376	
Subventions reçues	1 763	15 340	7 579	24 681	31 202	
Produits de collecte	4	45		49	58	
Autres produits	7 085	5 350	214	12 648	11 610	
Produits affectés non utilisés des exercices antérieurs	72	1 344		1 416	1 210	
Reprises d'amort. et provisions, transferts de charges	4 092	3 192	250	7 535	5 717	
TOTAL PRODUITS	223 965	346 233	13 789	583 987	544 173	
Achats consommés	-20 090	-20 463	-522	-41 075	-35 271	
Autres charges externes	-30 094	-45 474	-1 154	-76 722	-68 173	
Impôts et taxes	-11 649	-18 137	-803	-30 589	-28 738	
Charges de personnel	-140 838	-218 634	-10 190	-369 663	-347 963	
Autres charges de gestion courante	-644	-2 490	-144	-3 278	-2 376	
Dotations aux amort. et provisions (1)	-16 183	-17 685	-691	-34 558	-30 632	
Engagements à réaliser sur ressources affectées		-847	-7	-853	-868	
Soldes des mouvements internes	-3 498	-23 818	-847	-28 163	-24 246	
TOTAL CHARGES	-222 995	-347 548	-14 358	-584 901	-538 266	
RESULTAT D'EXPLOITATION	970	-1 315	-570	-915	5 907	6 130
RESULTAT FINANCIER (2)	-2 260	-2 778	-82	-5 120	-4 573	-4 547
RESULTAT COURANT	-1 290	-4 093	-652	-6 035	1 333	1 583
RESULTAT EXCEPTIONNEL (3)	-5 048	-474	45	-5 476	-1 917	-1 370
RESULTAT NET 31/12/2010	-6 337	-4 567	-607	-11 511	-584	213
RESULTAT NET PROFORMA 31/12/2009	2 808	-2 136	-909		-237	

(1) La hausse des dotations aux amortissements et provisions provient notamment de l'intégration des comptes du CMCR des Massues.

(2) Le résultat financier se dégrade en raison des nouveaux emprunts.

(3) Le résultat exceptionnel est lié à l'incidence des dépréciations de créances datant de 1985 à hauteur de 4 087 K€.

■ NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

VALEURS BRUTES

En K€	31/12/2009	Augmentation	Diminution	Transferts	31/12/2010
Frais d'établissement	587				587
Frais de recherche et développement (1)	6 886	7		9	6 902
Droits d'utilisation (brevets, logiciels, ...)	10 659	853	208	176	11 481
Droit au bail	15				15
Autres immobilisations incorporelles	720	47	6	-91	670
TOTAL	18 868	908	214	94	19 655

AMORTISSEMENTS

En K€	31/12/2009	Dotations	Reprises	Transferts	31/12/2010
Frais d'établissement	587				587
Frais de recherche et développement	5 369	747			6 116
Droits d'utilisation (brevets, logiciels, ...)	7 733	1 620	203	13	9 162
Droit au bail					
Autres immobilisations incorporelles	501	140	6	-15	619
TOTAL	14 190	2 506	210	-2	16 485

(1) Les frais de recherche et développement correspondent à des coûts de développement de projets informatiques.

■ NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

VALEURS BRUTES

En K€	31/12/2009	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Transferts	31/12/2010
Terrains	14 743		276	373	655	15 300
Constructions (1)	477 354	5 927	20 143	2 616	10 153	510 961
Install.techn., matériels et outillages	77 243	6 060	6 529	2 444	1 988	89 376
Autres immobilisations corporelles	143 433	1 668	15 910	5 996	2 719	157 734
Immobilisations grevées de droit (2)	24 755					24 755
Immobilisations en cours (3)	31 432		19 522		-15 610	35 345
TOTAL	768 961	13 655	62 379	11 429	-94	833 471

COMPTES ANNUELS 2010

ANNEXE

AMORTISSEMENTS

En K€	31/12/2009	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Transferts	31/12/2010
Aménagements de terrains	3 054		228	177		3 105
Constructions (1)	215 191	3 242	18 183	329	-1 269	235 017
Install.techn., matériels et outillages	60 101	4 378	5 395	2 285	1 306	68 895
Autres immobilisations corporelles	104 338	1 358	10 845	5 827	-35	110 680
Immobilisations grevées de droit (2)	8 811		2 250			11 061
TOTAL	391 495	8 978	36 900	8 618	2	428 758

(1) Les principaux investissements achevés en 2010 sont relatifs à l'IFSI de Saint-Etienne pour 4 M€, au centre de réadaptation fonctionnelle « Richelieu » (à La Rochelle) pour 3,4 M€, au centre de médecine physique et réadaptation « Bel Air » (à La Membrolle sur Choisille) pour 11 M€ et au centre médico-chirurgical « Pierre Boursiquot » (à Kourou) pour 2 M€.

(2) En 2006, la SCI Broussais La Charité a mis à disposition de la Croix-Rouge française des locaux d'une superficie totale de 11 248 m². Ce commodat a été valorisé à hauteur de 24,7 M€. Au 31/12/2010, il a été constaté un amortissement de 2,2 M€.

(3) Les principales immobilisations en cours en date du 31 décembre 2010 sont relatives à des travaux de reconstruction de l'EHPAD « Foyer Turquais » (à Carignan) pour 4,7 M€, du centre de protection infantile « Montauray » (à Nîmes) pour 1,9 M€, à des travaux de restructuration du centre médico-chirurgical « Pierre Boursiquot » (à Kourou) pour 1,4 M€, de la maison d'accueil spécialisée « Saint Amador » (à La Selle Craonnaise) pour 1,8 M€, ainsi qu'au projet de modernisation de l'aide alimentaire Aïda de 2,9 M€.

NOTE N°5 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

VALEURS BRUTES

En K€	31/12/2009	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Transferts	31/12/2010
Prêts au personnel	450		164	134	-55	425
Prêts au titre de l'effort construction	3 341		691	64	68	4 036
Titres de participation et créances rattachées (2)	19 772		585	1		20 356
Titres immobilisés	65		754	754	-19	46
Dépôts et cautionnements versés	5 547	1	1 714	1 220	493	6 534
Créances de passage en dotation globale (1)	4 807	1 020		362	144	5 609
Autres créances immobilisées	1 110		1		-631	481
TOTAL	35 091	1 021	3 910	2 536		37 487

PROVISIONS

En K€	31/12/2009	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Transferts	31/12/2010
Prêts au personnel et aux tiers	21		13	4	53	83
Prêts au titre de l'effort construction	93			49	-44	
Titres de participation et créances rattachées			1 093			1 093
Titres immobilisés						
Dépôts et cautionnements versés	17		1		-10	9
Créances de passage en dotation globale (1)	502	1 020	4 087			5 609
Autres créances immobilisées	1					1
TOTAL	634	1 020	5 194	54		6 795

(1) Il s'agit d'une créance constatée lors du passage d'un financement en prix de journée à un financement en dotation globale (article 58 du décret du 11 août 1983). La baisse de 362 K€ concerne la clinique de Bayeux qui a obtenu le remboursement de sa créance en 2010.

(2) Il s'agit essentiellement des parts dans le capital de Sociétés Civiles Immobilières : Broussais, Les Peupliers et Les Massues. La variation à la hausse provient de l'acquisition de titres de la SCI Sismondi pour une valeur de 247,5 K€ et de la créance rattachée de 337,5 K€.

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

En K€	Pourcentage détention	Valeur comptable des titres		Créances rattachées participation	Compte courant
		brut	net		
SCI Broussais La Charité	(a) 0,001%	10	10		3 226
SCI Les Peupliers	(b) 99,99%	8 222	8 222		-24 973
SCI Les Massues	(c) 99,99%	11 539	10 446		-1 000
SCI Sismondi	(d) 45%	247	247	337	1 281

(a) La SCI Broussais La Charité a été créée le 10 mars 2004 et est détenue à 0,001% par l'association Croix-Rouge française et à 99,99% par l'association Immo Croix-Rouge. Elle détient l'immeuble de la rue Didot à Paris (14^{ème}), siège de la Croix-Rouge française.

(b) La SCI Les Peupliers a été créée le 2 juin 2006 et est détenue à 99,99% par l'association Croix-Rouge française et à 0,001% par l'association Immo Croix-Rouge. Son objet social est l'acquisition et la gestion d'immeubles.

(c) La SCI Les Massues a été acquise le 17 décembre 2009 et est détenue à 99,99% par l'association Croix-Rouge française et à 0,001% par l'association Immo Croix-Rouge. Elle porte l'actif immobilier utilisé par le Centre médico-chirurgical de réadaptation des Massues à Lyon.

(d) La SCI Sismondi a été créée le 22 juillet 2010. Elle est détenue à 45% par l'association Croix-Rouge française, à 45% par la Caisse des dépôts et consignations et à 10% par la Mutualité de la Haute-Vienne. Elle détient l'immeuble destiné à l'exploitation d'un institut de formation sanitaire et sociale situé à Limoges.

PRINCIPALES DONNÉES 2010 RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

En K€	Actif immobilisé	Endettement financier net	Capital	Résultat	Autres réserves
SCI Broussais La Charité	40 396	3 223	48 216	-1 294	-9 775
SCI Les Peupliers			8 222	-6	16 745
SCI Les Massues	17 629	8 214	10 911	-457	-8
SCI Sismondi	1 764	1 428	550	-196	

COMPTES ANNUELS 2010

ANNEXE

■ NOTE N°6 : CRÉANCES

▣ VALEURS BRUTES

En K€	31/12/2010	31/12/2009
Usagers et comptes rattachés	103 788	100 488
Autres créances	86 772	88 531
TOTAL	190 559	189 020

▣ DÉTAIL DES AUTRES CRÉANCES (EN VALEUR NETTE DE PROVISION)

En K€		31/12/2010	31/12/2009
Personnel et comptes rattachés		655	527
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		6 299	5 112
Etat et autres collectivités publiques	(1)	29 814	28 087
Comptes courants	(2)	4 826	11 971
Produits à recevoir	(3)	19 959	15 756
Débiteurs divers	(4)	21 342	24 451
TOTAL		82 896	85 904

(1) Les créances sur l'Etat proviennent principalement de subventions attendues dont 16,3 M€ au niveau du siège.

(2) Les comptes courants sont relatifs à la SCI Broussais pour 3 226 K€, à la SCI Sismondi pour 1 281 K€, à la Fondation pour le lien social pour 300 K€ et au fonds de dotation pour 18 K€.

(3) Il s'agit essentiellement de subventions à recevoir de divers organismes sur les projets à venir ou en cours permettant de couvrir des coûts déjà engagés.

(4) Le poste « Débiteurs divers » comprend essentiellement les avances opérationnelles sur fonds dédiés nationaux et internationaux pour un montant de 15 458 K€.

▣ PROVISIONS

En K€	31/12/2009	Variation de périmètre	Dotations	Reprises (1)	31/12/2010
Usagers et comptes rattachés	3 925	8	5 741	920	8 753
Autres créances	2 628	41	2 492	1 285	3 875
TOTAL	6 552	49	8 232	2 204	12 629

(1) Les pertes sur créances irrécouvrables se sont élevées à 4 969 K€ au titre de l'exercice 2010.

■ NOTE N°7 : PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

En K€	31/12/2010	31/12/2009
Valeur brute	229 659	191 637
Provision pour dépréciation		
Valeur nette	229 659	191 637

Au 31 décembre 2010, les valeurs de placement s'élèvent à 229 659 K€ en valeur nette. Ce montant n'intègre pas les plus-values latentes de 5 079 K€ au 31 décembre 2010, qui ne seront effectives qu'à la cession des valeurs correspondantes.



■ NOTE N°8 : VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

L'impact des changements de présentation des fonds associatifs à l'ouverture est le suivant :

En K€	31/12/2009 comptes publiés	Présentation du résultat de l'exercice sur une seule ligne	Dépenses refusées par les tiers financeurs reposition- nées en fonds propres	Réserves sous contrôle des tiers financeurs reposition- nées en fonds propres	Autres reclasse- ments	31/12/2009 nouvelle présentation
FONDS PROPRES	149 288	-584	-41 510	85 441		192 635
Fonds associatifs sans droit de reprise						
Apports et autres					77 164	77 164
Legs et donations	5 459					5 459
Subv. d'invest. affectées à des biens renouv. non amort.	48 796					48 796
Autres	77 164				-77 164	
Ecart de réévaluation	1 717					1 717
Réserves sous contrôle des tiers financeurs				85 441		85 441
Report à nouveau	16 126		-41 510			-25 384
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	27	-584				-557
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	151 595	584	41 510	-85 441		108 247
Fonds associatifs avec droit de reprise						
Apports ou legs avec contrepartie d'actif immo.	8 727					8 727
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	-584	584				
Dépenses refusées par les tiers financeurs	-41 510		41 510			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	16 995					16 995
Réserves sous contrôle des tiers financeurs	85 441			-85 441		
Provisions réglementées	28 140					28 140
Subv. d'invest. sur biens non renouvelables amort.	38 441					38 441
Droits des propriétaires	15 944					15 944
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	300 882					300 882

COMPTES ANNUELS 2010

ANNEXE

La variation des fonds associatifs et réserves sur l'ensemble de la période courant du 1^{er} janvier au 31 décembre est représentée dans le tableau suivant :

En K€	31/12/2009 nouvelle présentation	Variation de périmètre (1)	Changement comptable	Augmentation	Diminution	Affectation des résultats	Autres variations (2)	Résultat 2010	31/12/2010
FONDS PROPRES	192 635	1 774	21 369	2 512	-2 651	9 603	-3 645	4 207	225 805
Apports et autres	77 164	351							77 515
Legs et donations	5 459				-1 351				4 107
Subv. d'invest. affectées à des biens renouvelables non amort.	48 796	37		838			346		50 017
Ecart de réévaluation	1 717	466							2 182
Réserves des établissements sous gestion contrôlée	85 441	375		1 674	-1 299	14 418	-4 909		95 700
Report à nouveau									
Report à nouveau des activités en gestion propre	16 126					27	1 545		17 698
Dépenses non opposables	-41 510					-3 268	-627		-45 405
Dépenses refusées			21 369			-1 585			19 784
Résultat de l'exercice en gestion propre	27					-27		15 718	15 718
Résultat de l'exercice en gestion contrôlée	-584	546				38		-11 511	-11 511
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	108 247	1 054	13 159	-7 001	-9 603	3 235	113	4 207	109 091
Apports ou legs contrepartie d'actif immo. avec droit de reprise	8 727						113		8 841
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	16 995	1 054				-9 603	1 918		10 363
Provisions réglementées	28 140			2 173	-733		-519		29 061
Subv. d'invest. sur biens non renouvelables amort.	38 441			10 987	-4 018		1 723		47 132
Droits des propriétaires	15 944				-2 250				13 694
TOTAL	300 882	2 828	21 369	15 672	-9 652	-4 10	4 207	4 207	334 896

(1) Il s'agit de l'intégration des comptes au 1^{er} janvier 2010 du CMCR des Massues

(2) Il s'agit essentiellement de transferts de compte à compte

- Le résultat administratif 2010 des établissements sous gestion contrôlée se décompose de la façon suivante :

En K€	Montant
Résultat comptable	-11 511
Amortissements comptables excédentaires différés	1 176
Dépenses pour congés payés et autres droits acquis par les salariés	1 072
Provision pour départ à la retraite	1 454
Autres dépenses non opposables	654
Résultat administratif	-7 155

- Subventions d'investissement externes amortissables

En K€	31/12/2009	Augmentation nette	Quote-part virée au résultat	Transferts	31/12/2010
Subventions d'investissement amortissables	38 441	10 987	4 018	1 723	47 132

■ NOTE N°9 : PROVISIONS

■ DÉTAIL DES PROVISIONS

En K€		31/12/2009	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Transferts	31/12/2010
Provisions pour risque prud'homal	(1)	7 144	67	8 182	3 577	-1 000	10 816
Provisions pour risque de rejet et risque de non financement	(2)	21 369			21 369		
Autres provisions pour risques	(3)	8 154		11 407	2 978	1 000	17 583
Provisions pour départ à la retraite		45 136	1 446	3 424	2 598		47 409
Provisions pour charges		798		575	925		449
TOTAL		82 601	1 513	23 588	31 446	0	76 256

(1) La provision pour risque prud'homal a fait l'objet d'une estimation sur la base des informations disponibles et ce jusqu'à la date d'arrêt des comptes. La reprise correspondant à des provisions devenues sans objet s'élève à 1 878 K€.

(2) Changement comptable en 2010 : cf paragraphe 3 « Principes et méthodes comptables. »

(3) Les autres provisions pour risques incluent notamment :

– une provision pour risque clients relative à un établissement d'outre mer à hauteur de 4 247 K€ déterminée de manière statistique (contre 2 933 K€ l'an passé) ;

– une provision suite à sinistres pour coûts non pris en charge par la compagnie d'assurance représentant 2 247 K€ (contre 1 888 K€ l'an passé) ;

– une provision pour risque de reversement de subventions pour 5 034 K€.

COMPTES ANNUELS 2010

ANNEXE

■ NOTE N°10 : FONDS DÉDIÉS

▣ FONDS DÉDIÉS PAR NATURE :

En K€	31/12/2009	Dotations	Reprises	Transferts	31/12/2010
Fonds dédiés sur subventions	26 957	15 927	15 570		27 314
Fonds dédiés sur dons et legs	48 916	13 939	25 865		36 989
TOTAL	75 872	29 866	41 436		64 303

▣ FONDS DÉDIÉS PAR STRUCTURES :

En K€	31/12/2009	Ressources 2010 non utilisées en 2010	Ressources des années antérieures utilisées en 2010	Transferts	31/12/2010
Tsunami	18 409	89	6 391		12 107
Autres fonds dédiés des unités associatives	48 995	27 763	29 398	-431	46 929
Autres fonds dédiés des Etablissements	8 469	2 014	5 647	431	5 267
TOTAL	75 872	29 866	41 436	0	64 303

▣ FONDS DÉDIÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE :

En K€		2009	2010	Variation
NATIONAL	actions sociales, urgences et secourisme	15 516	11 761	-3 756
INTERNATIONAL		48 188	50 908	2 719
ASIE TSUNAMI		18 409	12 107	-6 301
SEISME HAITI		(1) 0	14 848	14 848
Fonds d'urgence	pour financer les crises immédiates ou mal financées	1 000	957	-43
Afrique	principalement projets eau-assainissement et lutte contre la malnutrition	11 206	9 043	-2 163
Amérique et Caraïbes	principalement des projets de réduction des risques liés aux catastrophes	2 643	544	-2 099
Asie hors tsunami	principalement projets eau-assainissement	4 995	2 741	-2 255
Maghreb et Moyen Orient	principalement projets eau-assainissement et santé publique	5 661	5 730	69
Océan indien	dont la plateforme d'intervention régionale PIROI	1 698	2 377	679
Océan pacifique	dont la plateforme d'intervention régionale PIROPS	2 106	2 218	112
Divers	dont Europe	469	341	-128
FONDS DEDIES SUR LEGS		(2) 12 167	1 634	-10 533
TOTAL		75 872	64 303	-11 569

(1) Il s'agit des fonds reçus suite à l'appel à dons lancé par la Croix-Rouge française lors du séisme survenu en Haïti le 12 janvier 2010 et non encore utilisés au 31 décembre 2010.

(2) Voir paragraphe 3 « Principes et méthodes comptables. »

■ NOTE N°11 : DETTES FINANCIÈRES

La variation des dettes financières se décompose ainsi :

En K€	31/12/2009	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2010
Emprunts auprès d'organismes publics	17 137	381	120	3 153	14 486
Emprunts auprès des Ets bancaires ou de crédit	104 607		42 237	12 044	134 800
Intérêts courus sur emprunts	1 772		1 502	1 772	1 502
Dépôts et cautionnements reçus	1 931		532	188	2 274
Soldes créditeurs de banques	78		9 462	0	9 540
TOTAL	125 524	381	53 853	17 156	162 602

Les emprunts auprès d'organismes publics et bancaires se ventilent selon l'échéancier suivant :

En K€	De moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans	Total 31/12/2010
Emprunts auprès d'organismes publics et bancaires	11 799	43 266	94 221	149 286

Les nouveaux emprunts concernent principalement le financement du site des Massues à hauteur de 11 900 K€ ainsi que des travaux de construction ou restructuration de certains établissements (IFSI de Saint-Etienne, centre de réadaptation fonctionnelle « Richelieu », centre de médecine physique et réadaptation « Bel Air », EHPAD « Foyer Turquais », le « Nid Marin », cf note 4 sur l'augmentation des immobilisations corporelles).

■ NOTE N°12 : AUTRES DETTES

■ DÉTAIL DES AUTRES DETTES

En K€	31/12/2010	31/12/2009
Personnel et comptes rattachés	5 782	5 743
Personnel dettes provisionnées congés à payer	34 433	31 852
Charges sociales et fiscales sur congés à payer	17 734	16 042
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 547	51 382
Etat et autres collectivités publiques	6 525	7 947
Fonds en dépôt (dépôts et pensions à reverser)	1 540	2 122
Créditeurs divers	(1)	50 583
TOTAL	171 329	165 671

(1) Les comptes courants au passif sont relatifs aux SCI Les Peupliers pour 24 973 K€ et Les Massues pour 1 000 K€.

COMPTES ANNUELS 2010

ANNEXE

■ NOTE N°13 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNÉS

- **Subventions d'investissement non amortissables :**

L'Association a l'engagement de reverser les subventions d'investissement non amortissables reçues des autorités de tarification au cas où elle se trouverait déchargée de sa gestion. Les subventions d'investissement non amortissables sont inscrites au passif du bilan pour un montant de 42 755 K€.

- **Crédit-bail immobilier :**

Amortissements théoriques des biens financés par crédit-bail :

En K€	Coût d'entrée*	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Constructions	7 240	329	1 550	5 690
TOTAL	7 240	329	1 550	5 690

* Valeur du bien à la date de signature du contrat

Engagements de crédit-bail :

En K€	Redevances payées		Redevances restant à payer			
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	5 ans	total à payer
Constructions	341	1 658	341	1 592	6 687	8 620
TOTAL	341	1 658	341	1 592	6 687	8 620

Le prix d'achat résiduel de ces biens est de 2 €.

ENGAGEMENTS REÇUS

Les legs acceptés par le Conseil d'administration, en attente de réalisation, s'élèvent à 16 692 K€ (contre 19 816 K€ l'an passé).

■ NOTE N°14 : EFFECTIFS À FIN DÉCEMBRE 2010

Effectifs	2007	2008	2009	2010
Cadres	2 636	2 730	2 836	2 985
Collaborateurs	13 355	13 995	14 560	14 509
TOTAL	15 991	16 725	17 396	17 494

L'effectif moyen est de 17 305 salariés en 2010 contre 16 903 en 2009.



■ NOTE N°15 : RÉMUNÉRATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES ET SALARIÉS (ARTICLE 20 DE LA LOI DU 23/05/2006)

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération. Les trois plus hauts cadres dirigeants salariés de la Croix-Rouge française ont perçu en 2010 une rémunération globale brute de 343 K€, dont 2 K€ d'avantages en nature.

■ NOTE N°16 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (CODE DE COMMERCE ARTICLE R.123-198, 9°)

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2010 s'élèvent à 385 K€, soit :

- 362 K€ au titre du contrôle légal
- 23 K€ au titre de diligences directement liées à la mission de commissaire aux comptes

5 - COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

■ 5.1 MÉTHODOLOGIE

La méthodologie d'élaboration du nouveau Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER) qui intègre l'ensemble des charges et produits de l'exercice a été la suivante :

- Colonne 1 – Emplois

Les charges de l'exercice soit 1 062 049 K€ sont ventilées dans les rubriques :

- **Missions sociales à hauteur de 929 692 K€** représentant l'intégralité des charges des structures (délégations, établissements, fonds dédiés) hors frais de recherche de fonds et hors charges inhérentes aux directions métiers,
- **Frais de recherche de fonds à hauteur de 15 668 K€** représentant l'intégralité des frais de recherche de fonds des structures (délégations, établissements, fonds dédiés du siège) et des frais de la direction de la communication,
- **Frais de fonctionnement à hauteur de 48 040 K€** représentant l'intégralité des charges des directions support et des directions régionales,
- **Dotations aux provisions pour 38 782 K€**,
- **Engagements à réaliser sur ressources affectées pour 29 866 K€**.

- Colonne 2 – Ressources

Les produits de l'exercice soit 1 066 256 K€ sont ventilés dans les rubriques :

- **Ressources collectées auprès du public pour 88 756 K€** : dons (particuliers et mécénats donnant lieu à reçus fiscaux), legs et autres produits liés à la générosité du public

(surtaxe postale, vente de dons en nature, produits financiers liés aux fonds obtenus suite au tsunami...),

- **Autres fonds privés pour 4 793 K€,**
- **Subventions et concours publics pour 177 114 K€,**
- **Autres produits pour 741 156 K€** correspondant principalement aux prestations de services médicales et médico-sociales,
- **Reprise de provision pour 13 002 K€,**
- **Report de ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs à hauteur de 41 436 K€.**

– Colonne 3 – Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2010

- **Missions sociales financées par la générosité du public, frais d'appel à la générosité du public et frais de fonctionnement valorisés respectivement pour 68 000 K€, 14 492 K€ et 6 765 K€.**

Compte tenu de l'hétérogénéité des activités de la Croix-Rouge française, il a été établi un CER par type de structure (délégations, établissements, services centraux, fonds dédiés du siège, directions régionales) pour permettre une analyse affinée. Ces CER ont été ensuite consolidés pour déterminer le CER global de la Croix-Rouge française. Hormis pour les fonds dédiés où l'utilisation des ressources issues de la générosité du public a été suivie d'une manière détaillée, ces types de structures ont fait l'objet d'une analyse particulière comme suit :

- Au sein de chaque CER, il a été évalué le montant de ressources issues de la générosité du public consommées. Ce solde correspond au total des emplois de l'exercice financés par la générosité du public (GP).
- Ce montant a ensuite été ventilé par poste :
 - Frais d'appel à la GP : affectation directe à partir de la colonne 1 des frais d'appel à la GP
 - Le solde, missions sociales et frais de fonctionnement : détermination en fonction de leur poids relatif en colonne 1
- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources GP et neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par GP : cette rubrique n'a pas été renseignée car considérée comme non significative au niveau de la Croix-Rouge française.

– Colonne 4 – Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2010

- **Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice valorisé à 679 K€.**

Compte tenu de l'impossibilité comptable de reconstituer l'historique des réserves, la Croix-Rouge française a déterminé à l'origine ce report à nouveau à partir d'un pourcentage moyen, sur les trois derniers exercices appliqué au total des fonds associatifs.

- **Ressources collectées auprès du public en 2010 à hauteur de 88 756 K€ :** dons (particuliers et mécénats donnant droit à reçus fiscaux), legs et autres produits liés à la générosité du public (surtaxe postale, vente de dons en nature...).
- **Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice 12 103 K€.**

Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève à 12 103 K€ contre 679 K€ en début d'exercice du fait du changement comptable relatif au legs (cf paragraphe 3).

5.2 TABLEAU DU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

EMPLOIS	Emplois sur N - compte de résultat (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public, utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N + compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1- MISSIONS SOCIALES	929 691 811	67 999 548	REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		678 577
1.1 Réalisées en France	868 789 473	41 609 148	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	88 755 761	88 755 761
Actions réalisées directement	868 789 473	41 609 148	1.1 Dons et legs collectés	85 398 134	85 398 134
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels non affectés	48 905 796	48 905 796
1.2 Réalisées à l'étranger	60 902 338	26 390 399	Dons manuels affectés	23 803 231	23 803 231
Actions réalisées directement	60 902 338	26 390 399	Legs et autres libéralités non affectés	12 528 491	12 528 491
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0	0	Legs et autres libéralités affectés	160 614	160 614
			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	3 357 627	3 357 627
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	15 648 359	14 492 280			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	14 492 280	14 492 280			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	826 289	0			
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	349 790	0			
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	48 039 949	6 765 352	2- AUTRES FONDS PRIVÉS	4 792 536	
			3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	177 113 709	
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	993 400 139		4- AUTRES PRODUITS	741 155 938	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	38 782 415		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	1 011 817 943	
III- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	29 866 352		II- REPRIS DES PROVISIONS	13 002 269	
			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	41 435 650	
IV- EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	4 206 957		IV- VARIATION DES FONDS DEDIEÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		11 926 330
V - TOTAL GÉNÉRAL	1 066 255 863		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V - PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES DE L'EXERCICE FINANCÉES PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC			VI - TOTAL GÉNÉRAL	1 066 255 863	100 682 090
VI- NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS FINANCÉES À COMPTER DE LA PREMIÈRE APPLICATION DU RÈGLEMENT PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC					
VII- TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		89 257 180	VI- TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		89 257 180
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		12 103 488
			ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	267 213 811		Bénévolat	267 213 811	
Frais de recherche de fonds			Prestations volontaires		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total		

COMPTES ANNUELS 2010

ANNEXE

■ 5.3 MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

Le Conseil d'administration de la Croix-Rouge française a, dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau compte d'emploi des ressources, décidé le 16 décembre 2009 de définir les missions sociales de la Croix-Rouge comme étant conformes à son objet statutaire et à son projet associatif : le secourisme, l'action sociale, la santé et l'aide à l'autonomie, la formation et la solidarité internationale, mises en place à l'aide d'un réseau de délégations locales, départementales et d'établissements.

■ 5.4 VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

	2010	2009
Heures de bénévolat		
Activité d'action sociale	7 655 346	6 398 140
Activité d'urgence et de secourisme	1 460 383	1 657 846
Activité de gouvernance et d'encadrement	847 501	846 720
Nombre d'heures de bénévolat recensé	9 963 230	8 902 706
Hypothèses		
Taux horaire brut moyen en € (base INSEE)	17,88	17,34
Taux de charges sociales	50%	50%
Valorisation de la contribution liée au bénévolat en K€	267 214	231 559

Aller plus loin avec le site intranet <http://intra.croix-rouge.asso.fr>

Croix-Rouge française

98, rue Didot - 75694 Paris Cedex 14

Tél. : 01 44 43 11 00 - Fax : 01 44 43 11 01

www.croix-rouge.fr